## REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix Travail Patric

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1 8"7" 7 3 2 0

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

DECISION Nº

/MINESUP/SG/DAG/SDBMM/SMP du Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

Vn Ia Constitution;

le décret n° 2005/142 du 29 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ; Vii

le décret nº 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le décret Vu n°2018/190 du 02 mars 2018;

le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ; Vu

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des Marchés Publics ; Vu

le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 mouiliant et complétant certaines dispositions du décret n°2001, out du 23 Vi février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

le décret n°2012/433 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur ; Vu

Le décret nº2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics : Vu

la citation nº001/2 ... AINFI de décembre 2018 por instructions relatives à exécution aux Lois de mances, Vie au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

l'arrêté n°092/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires Vu des Commissions de Passation des Marchés;

l'Arrêté nº0207/A/M IMAP du 03 juillet 2013 portant estation des Commissions i ternes de remation des marchés VII auprès des Départements ministériels et de certaines Administrations publiques ;

la décision nº00000432/CAB/MINMAP du 12 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes Vu de Passation des Marchés Publics placées auprès départements ministériels ;

la note de service nº034/NS/MINMAP/CAB du 25 avril 2019 portant dérignation des représentants du MINMAP; Vu

la correspondance n°00005534/L/MINFI/SG/DRF/SDBM/SM/AC1 du 22 août 2018; VII

la correspondance nº18-07348/MINESUP/SG/DAG/SD-BMM/SMP/CBAO du 28 août 2018 ; VII

Vu la correspondance nº0000000001/MINEPAT/CAB du 02 janvier 2019 ;

Vu les nécessités de service.

## DECIDE:

Article 1er: En application des dispositions de l'article 1er de l'Arrêté n°0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 susvisé, il est créé, à compter de la date de signature du présent arrêté, Une Commission Interne de Lassation des Marchés apprès du Min ESUP.

Article 2 : La Commission Interne visée à l'article 1er ci-dessus est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT:

M. BIPELE KEMFOUEDIO Jacques ;

C: RETAIRS .

M. EKANGA Kissinger mocent .

MEMBRES:

Mme MBONO Marie Joséphine, représentant du MINESUP :

Mme YAYA AISSATOUE. ANNOUR, représentant du MINMAP ;

M. ABOLO MBITA Christian, représentant du MINEPAT;

M. MENCYTO Louis Bloise, représentant du MINFL.

Article 3 : Les dépenses de fonctionnement de ladite Commission sont supportées par le budget du MINESUP.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 10 5 JUIL 2019

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement

AMPLIATIONS:

MINESUP/SG/SDACL

- DAG/SDBMM; SDBMM/SMP
  - Membres
  - MINMAP
    - ARMP
    - Chrono/Archives.

